



Plaidoyer de la société civile : études de cas sur les bonnes pratiques en Afrique

Fonds de la société civile pour l'éducation
Juin 2014

À propos du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF)

Créé par la Campagne mondiale pour l'éducation et ses partenaires régionaux en 2009, le Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF) a ouvert la voie et permis à la société civile de devenir un partenaire crédible et influent dans le dialogue avec les gouvernements et les groupes de donateurs du secteur éducatif. Le programme est financé principalement par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et supervisé par l'UNESCO. Un soutien complémentaire est fourni par le gouvernement espagnol pour les pays d'Amérique latine non-membres du GPE. En 2012, le programme avait été financé par le gouvernement australien.

À ce jour, le CSEF a soutenu plus de 50 coalitions nationales de l'éducation en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, en Asie et dans le Pacifique, permettant ainsi à la société civile de s'impliquer davantage dans les processus du GPE. Au cours de cette période, le nombre de coalitions engagées dans des groupes locaux de l'éducation et des groupes de travail techniques a augmenté, passant de 18 à 38, ce qui a permis à la société civile d'apporter des contributions essentielles aux processus politiques et de planification du secteur de l'éducation. Le nombre d'organisations de la société civile membres des coalitions nationales a augmenté de 1 129 à 3 948, ce qui s'est traduit par un élargissement de la base de soutien et de plaidoyer des coalitions et une extension de leur implantation nationale.

Apprendre auprès des coalitions nationales de l'éducation

L'engagement et le plaidoyer de la société civile ont entraîné des changements importants dans les politiques et les systèmes nationaux d'éducation, depuis l'inscription du droit à l'éducation dans la Constitution nationale jusqu'à l'abolition des frais de scolarité. Le CSEF a joué un rôle déterminant dans ces évolutions.

Le CSEF en Afrique : ANCEFA

L'apprentissage partagé constitue un élément fondamental pour renforcer les capacités des coalitions. Cette brochure présente cinq exemples de bonnes pratiques tirées des activités CSEF des coalitions de la société civile. Elle indique clairement comment les avancées ont été obtenues, avec l'idée d'aider d'autres coalitions nationales à atteindre leurs propres buts.

En Afrique, le CSEF est géré par le Réseau africain de campagne pour l'Éducation pour tous (ANCEFA). L'ANCEFA a été fondé en mai 2000 pour lutter contre l'analphabétisme en influençant positivement les politiques et les pratiques éducatives au niveau national et dans le monde.

BURKINA FASO : Assurer la transparence et la démocratie dans la gouvernance du secteur de l'éducation

Coalition: Coalition Nationale EPT du Burkina Faso (CN-EPT/BF)

Au Burkina Faso, la coalition a contribué à institutionnaliser les relations entre le gouvernement et la société civile pour assurer la participation effective des citoyens au suivi des plans et des budgets de l'éducation.

Contexte : L'éducation au Burkina Faso

- Taux de scolarisation en primaire : 58 %
- Allocation budgétaire de l'éducation : 10,8 % du budget national et 4 % du PIB
- 28,7 % des adultes et 39,3 % des jeunes sont alphabétisés
- Ratio moyen élèves/enseignant : 52

- 42 % des enfants d'âge primaire ne sont pas scolarisés

Source : Institut des statistiques de l'UNESCO 2010 et Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011

La Coalition Nationale EPT du Burkina Faso est un réseau constitué de diverses organisations de la société civile qui mènent campagne pour l'accès de tous les citoyens à une éducation gratuite de qualité, en s'intéressant en particulier aux groupes marginalisés (communautés rurales, femmes et filles). Elle préconise également de meilleures conditions de travail et davantage de possibilités de formation pour les enseignants et plaide en faveur de la protection de la petite enfance et de l'alphabétisation des adultes et des jeunes. Créée en octobre 2000, la coalition compte à présent 26 organisations membres implantées dans 13 régions.

Les fonds du CSEF ont permis à la Coalition Nationale EPT d'exercer des pressions sur le gouvernement, le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation et sur les parlementaires en leur demandant d'accorder davantage d'espace à la société civile pour lui permettre de participer à la planification, l'exécution et le suivi des politiques sectorielles, et de faciliter l'accès public aux informations relatives à l'éducation. La coalition a également entrepris un suivi participatif du budget du secteur de l'éducation et des dépenses du gouvernement.

L'action de la coalition

Dans le passé, la société civile au Burkina Faso ne disposait que d'un accès limité aux informations ou pour participer à toute forme de dialogue concernant le secteur de l'éducation. Cette situation freinait les possibilités de contributions citoyennes à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans et des programmes du secteur éducatif. En l'absence de surveillance par la société civile, les fonds étaient souvent dépensés sans lien avec les prévisions, voire abusivement.

Afin d'accroître la transparence et d'améliorer la gouvernance du secteur, la Coalition Nationale EPT a entrepris, avec le soutien du CSEF, de convaincre les décideurs clés de faire preuve de plus d'ouverture et d'inclusivité dans les activités relatives à l'éducation. Elle a mené diverses actions destinées à augmenter la prise de conscience et l'intérêt de la population à l'égard de l'éducation, par exemple en se rapprochant des médias et des sociétés de production vidéo et en diffusant des informations sur les ondes de la radio nationale. Elle a aussi organisé des manifestations publiques pour exiger des responsables une meilleure transparence et une meilleure gouvernance du secteur éducatif, par exemple en

partageant plus largement les documents clés et les informations sur les budgets scolaires. Une de ses autres revendications majeures concernait la reconnaissance par le gouvernement d'un rôle officiel de la société civile dans l'élaboration des plans et des budgets éducatifs et dans le contrôle et le suivi des budgets et des dépenses de l'éducation. Afin de renforcer les capacités et la crédibilité de la société civile dans ce rôle, la coalition a organisé pour ses membres des formations à l'analyse et au suivi budgétaire, et a mené des recherches et des études sur la gouvernance des écoles et le suivi citoyen. Elle a également élargi son champ d'action par des alliances et des partenariats avec différents acteurs impliqués dans le domaine de l'éducation : ONGI, Assemblée nationale, groupes de jeunesse, parlementaires et le Centre d'information, de formation et d'étude du budget. Tout cela a permis à la société civile d'exercer de fortes pressions sur les pouvoirs publics et de se faire entendre.

Impact de l'action de la coalition

Pour répondre aux pressions massives de la société civile sous l'impulsion de la coalition, le gouvernement a commencé à appliquer des mesures destinées à inclure la société civile dans les processus de planification et de suivi de l'éducation. Le principal succès a été l'établissement en 2010 d'un document institutionnalisant les relations entre la société civile et le ministère de l'Éducation nationale. La participation de la société civile à l'élaboration, la validation et l'évaluation des plans d'action et des budgets du ministère y est clairement définie. Le ministère a également démontré sa volonté de transparence en rendant publics les documents et les budgets scolaires, et en autorisant la société civile à participer aux réunions des conseils du ministère de l'Éducation au niveau des comités, des régions et à l'échelon national. La possibilité accordée aux citoyens de contrôler et suivre les budgets et les dépenses a permis à la société civile de surveiller la gestion des écoles localement et de vérifier que les fonds étaient bien transmis aux bénéficiaires prévus. Les informations recueillies par la coalition et ses partenaires concernant les processus budgétaires ont été transmises au ministère de l'Éducation avec des recommandations pour garantir une gouvernance démocratique de l'éducation au plan local. Cet audit social a eu pour conséquence que la quasi-totalité des établissements scolaires ont reçu leurs fournitures dans les délais pendant l'année scolaire 2011/2012, une nette amélioration par rapport aux années précédentes.

Leçons à retenir :

1. Le renforcement des capacités des membres de la coalition en matière d'analyse et de suivi du budget de l'éducation a aidé la société civile à exercer une influence positive sur les processus budgétaires et à présenter ses recommandations au ministère de l'Éducation.
2. L'obtention d'un statut juridique officiel a donné à la coalition une visibilité et une crédibilité accrues auprès des acteurs clés tels que les responsables gouvernementaux, les parlementaires, les partenaires financiers ainsi qu'aux yeux des ONG nationales et internationales.
3. Une application rigoureuse des principes de bonne gouvernance et de gestion des ressources à l'échelon des écoles peut contribuer à la réalisation de l'Éducation pour tous.
4. L'utilisation d'arts visuels et de vidéos pour partager les informations est efficace pour attirer l'attention d'une large variété de parties prenantes.



Coordonnées de la coalition

Coalition Nationale EPT du Burkina Faso (CN-EPT/BF)

Téléphone : +226 50 38 83 72

E-mail : cneptbf@yahoo.fr

Site internet : www.cneptbf.org

SENEGAL : Abolition du système antidémocratique de recrutement des enseignants au Sénégal

Coalition: Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique (COSYDEP)

La coalition sénégalaise a poussé le ministère de l'Éducation à mettre fin au système de « quota sécuritaire », une méthode délétère de recrutement des enseignants.

Contexte : L'éducation au Sénégal

- Taux de scolarisation en primaire : 75 %
 - Scolarisation préprimaire : 13 %
 - Achèvement de l'éducation primaire : 59 %
 - Allocation budgétaire de l'éducation : 24 % du budget national
 - 38,7 % des femmes et 61,8 % des hommes adultes sont considérés comme alphabétisés
- Les dépenses publiques du PIB ont augmenté de 3,2 % en 1999 à 5,7 % en 2010

Source : Institut des statistiques de l'UNESCO 2010 et Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012

La Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique (COSYDEP) a été fondée en 2007 par un groupe d'ONG, de syndicats et d'organisations de terrain, dans l'espoir de réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous en 2015. Elle vise à unir tous les acteurs de la société civile œuvrant dans le domaine de l'éducation pour réfléchir, consulter et préparer des stratégies de promotion de l'enseignement public de qualité, gratuit, inclusif et accessible et une gestion efficace du secteur éducatif.

COSYDEP, dont le statut a été officialisé en 2009, est devenu un représentant crédible de la société civile sénégalaise. La coalition cherche à influencer le ministère de l'Éducation et les autres décideurs et leur demande de rendre compte de l'exécution de leurs plans et leurs budgets. COSYDEP perçoit des fonds du CSEF depuis 2009. Ces financements lui ont permis de mener des actions de plaidoyer, de suivre les engagements dans le domaine de l'éducation et d'engager un dialogue fructueux avec les autorités en vue d'améliorer les politiques d'éducation, en particulier pour les filles.

L'action de la coalition

Les enseignants devraient être recrutés selon leurs mérites et les besoins du système éducatif. Pourtant, en 1995, le système de quota sécuritaire a été introduit comme méthode alternative de recrutement des enseignants, utilisée parallèlement aux mécanismes officiels d'embauche concurrentielle.

Avec le quota sécuritaire, les enseignants étaient recrutés directement par les services centraux du ministère de l'Éducation sans passer par les procédures officielles d'embauche. Cette méthode était soumise aux manœuvres politiques et aux relations au sein du gouvernement, et les postes souvent attribués à titre de faveurs politiques. En conséquence, le quota sécuritaire attribuait des postes à des enseignants dépourvus de la formation et l'expérience appropriées, en utilisant un processus de recrutement antidémocratique. L'absence de mécanismes de responsabilisation de la supervision a permis au système de perdurer pendant plus de dix ans. Ce fut une catastrophe dans ce pays dont à peine la moitié de la population entre 15 et 24 ans était alphabétisée.

COSYDEP s'est fermement élevé contre le quota sécuritaire et a collaboré avec ses membres et les syndicats d'enseignants dans le cadre du CSEF pour effectuer des recherches et mener des études dévoilant les graves conséquences de ce mécanisme sur le système éducatif. Les résultats de ces travaux ont été largement diffusés dans des bulletins d'information, des vidéos et dans les médias afin de sensibiliser l'opinion et de faire du quota sécuritaire un thème de débat public. Pendant la Semaine mondiale d'action, COSYDEP a fait voyager un bus dans différents districts dans le but de propager les informations dans les écoles et les communautés locales, tout en organisant des activités de mobilisation de masse par l'entremise de ses membres. Les pressions de la coalition sur le ministère de l'Éducation et d'autres décideurs n'ont pas cessé, avec des débats politiques, des actions de lobbying et l'envoi de lettres au chef de l'État sénégalais afin d'exiger l'abandon du quota sécuritaire.

Impact de l'action de la coalition

L'intensité du plaidoyer et du lobbying exercé par COSYDEP a poussé le gouvernement à passer à l'action et en 2010, le ministre de l'Éducation annonçait la fin du quota sécuritaire. Le recrutement des enseignants au moyen de mécanismes officiels de mise en concurrence s'est accéléré, et les possibilités de formation offertes aux enseignants se sont améliorées. Le recours à des enseignants non professionnels a été officiellement aboli.

Pour obliger le gouvernement à assumer la responsabilité de ces engagements, COSYDEP a mis en place des mécanismes de suivi en tirant parti de sa présence étendue dans l'ensemble des régions du pays. Les retours d'information fournis par les membres sur le terrain garantissent la réalité de l'abandon du quota sécuritaire.

Ce processus a provoqué une restructuration organisationnelle au sein du ministère de l'Éducation et la création d'une nouvelle Direction de la formation et la communication ainsi que l'implantation de centres de formation des enseignants dans toutes les régions du pays.

“

Aujourd'hui, COSYDEP est un acteur essentiel dans le système d'éducation sénégalais, et sa participation aux débats, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation est devenue préminente, grâce au soutien fourni par le Fonds de la société civile pour l'éducation. ”

Cheikh Mbow, COSYDEP

Leçons à retenir :

1. La recherche et la collecte de données probantes sont un élément crucial du travail de plaidoyer si l'on veut influencer les politiques gouvernementales et mobiliser l'opinion publique.
2. La participation des acteurs locaux aux processus de suivi et de retour d'information est cruciale pour rassembler des preuves sur le terrain.
3. Il convient d'exercer des pressions permanentes sur le gouvernement pour exiger des engagements concrets et l'application des bonnes pratiques.



Coordonnées de la coalition

Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique (COSYDEP)

Téléphone : + 221 33 864 13 58

E-mail : cosydep@gmail.com

Site internet : www.cosydep.org

GHANA : Influencer les politiques d'éducation

Coalition: Ghana National Education Campaign Coalition

Grâce à la participation d'une large représentation de la société civile dans l'examen du secteur de l'éducation mené par le gouvernement, la coalition nationale ghanéenne a pu peser sur l'élaboration des politiques sectorielles.

Contexte : L'éducation au Ghana

- L'enseignement est gratuit et obligatoire dans le primaire et le premier cycle secondaire.
- Le taux de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire est de 77 %
- Le ratio élèves/enseignant est de 31 dans le primaire.
- Le taux de passage du primaire au secondaire s'élève à 91 %.
- 80,8 % des jeunes sont considérés comme alphabétisés.
- Les dépenses publiques pour l'éducation représentent 5,5 % du PIB et
- 24,4 % des dépenses totales de l'État.

Source : Institut des statistiques de l'UNESCO 2010 et Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011

La coalition ghanéenne (Ghana National Education Campaign Coalition, GNECC) est le premier réseau de défense de l'éducation au Ghana. GNECC a été fondé en 1999 et rassemble aujourd'hui près de 300 organisations et membres individuels. Le but de GNECC est de sensibiliser l'opinion et d'influencer les pratiques et les décisions politiques de l'État et des partenaires au développement dans le secteur éducatif par la mobilisation et la montée en puissance de la société civile.

Depuis qu'elle bénéficie de l'aide du CSEF, la coalition a vu sa base d'adhérents croître de 200 à 300 organisations, stimulant considérablement son activité de plaidoyer dans le domaine de la politique éducative. Par un lobbying actif du gouvernement et grâce à la participation de la société civile, la coalition a exercé une forte influence sur la planification et l'élaboration des politiques d'éducation.

L'action de la coalition

Le plan stratégique d'éducation du ministère de l'Éducation a été avalisé par l'Initiative Fast Track (FTI, aujourd'hui Partenariat mondial pour l'éducation) pour la première fois en 2005. Afin de veiller à la responsabilisation et à l'utilisation efficace des ressources, le gouvernement a mis en place une structure de suivi, le NESAR (National Education Sector Annual Review). À l'époque de l'approbation du plan par le FTI, la société civile ne participait ni à la planification ni à l'élaboration des politiques du secteur de l'éducation. La situation a changé suite aux pressions de GNECC qui demandait aux pouvoirs publics de pouvoir participer plus largement aux processus de développement de l'éducation. La coalition a été autorisée à se joindre à l'examen sectoriel annuel pour y représenter la société civile. Cet examen est devenu une plateforme cruciale de dialogue stratégique sur l'éducation.

La coalition a inclus ses membres dans ce processus d'évaluation en établissant un examen annuel du secteur de l'éducation par la société civile (Society Education Sector Review, CSO-ESAR). Divers mouvements de la société civile sont rassemblés au sein du CSO-ESAR pour préparer une contribution à l'examen annuel effectué par les équipes gouvernementales.

Recueillir des informations probantes constitue un aspect essentiel du processus, et GNECC soutient ses membres dans tout le pays pour les aider à produire des études et des enquêtes de suivi qui examinent la conformité des services d'éducation fournis avec le plan stratégique. La coalition a aussi entrepris de développer les capacités de ses membres à participer aux examens sectoriels de l'éducation au niveau des districts et des régions.

Les résultats de ces efforts et des activités de surveillance et de suivi de GNECC sont au cœur des discussions de l'examen du secteur par la société civile. Les participants élaborent ensuite ensemble un document de stratégie pour présenter les problèmes et leurs inquiétudes ainsi que leurs revendications politiques et leurs recommandations. Ce document est transmis au gouvernement en vue de l'examen annuel du secteur éducatif national, puis exploité comme ressource pendant l'examen proprement dit. Suite à cet examen annuel, les membres de la coalition ont pour mission de mettre en avant pendant les réunions avec les officiels les préoccupations et les revendications exprimées dans le document des OSC. Grâce à sa large base de membres et par sa participation aux processus d'examen du secteur éducatif, GNECC est en mesure de défendre activement la position de la société civile face au gouvernement. De plus, la coalition met à disposition de la société civile une plateforme pour s'exprimer d'une voix unique.

Impact de l'action de la coalition

GNECC a vu clairement les résultats de ses efforts de plaidoyer dans le plan stratégique de l'éducation actuel. Ces résultats incluent la priorité placée sur la question de la parité et la protection des filles dans le milieu scolaire, l'extension du programme d'alimentation scolaire et l'introduction de politiques pro-pauvres (gratuité des uniformes scolaires, politique des manuels scolaires, et éducation gratuite pour les personnes handicapées depuis l'enseignement primaire jusqu'aux études supérieures).

Au cours du précédent examen annuel du secteur éducatif (2011), GNECC a utilisé les résultats de ses recherches qui révélaient le taux élevé de décrochage des filles dans les classes supérieures du cycle d'éducation de base au Ghana. La cause la plus fréquente

semble être l'absence d'équipements adaptés pour les filles dans les écoles et les grossesses adolescentes. Ces conclusions ont été mises en évidence dans le document de position des OSC de 2011 en exigeant une politique complète d'éducation des femmes et des filles, avec des dispositions spécifiques sur la rescolarisation des filles qui ont abandonné l'école, par exemple en raison d'une grossesse. Un document de position reprenant ces revendications a également été transmis par le GNECC au ministère de l'Éducation durant la Semaine mondiale d'action 2011. Celui-ci s'est alors engagé à préparer une politique sur le genre dans l'éducation dans le cadre du programme gouvernemental 2012.

“En procédant ainsi, nous avons de bonnes chances de voir nos préoccupations et nos demandes prises en compte chaque année dans les plans gouvernementaux.”

Leslie Tettey, GNECC

Leçons à retenir :

1. Il est important de créer un espace pour la société civile au niveau national. Cela étant, les coalitions doivent aussi développer leurs capacités pour utiliser au mieux l'espace à leur disposition. GNECC a par exemple formé ses membres à l'utilisation de certains outils d'examen des politiques et d'analyse des budgets, et les a aidés à entreprendre des études et des enquêtes détaillées. La crédibilité s'en trouve renforcée, amenant la coalition à être reconnue comme un partenaire à part entière dans le dialogue du secteur de l'éducation.
2. La création d'une plateforme permettant à la société civile de s'exprimer d'une seule voix est une nécessité vitale. Lors de leur réunion annuelle, les structures de la société civile œuvrant pour l'éducation au Ghana préparent un document de position commun qui est ensuite remis au gouvernement et diffusé par un large éventail de membres de la coalition.



Coordonnées de la coalition

Ghana National Education Campaign Coalition (GNECC)

Téléphone : +233 (21) 521650

E-mail : info@gnecc.org

KENYA : Faire de l'éducation une priorité dans la Constitution

Coalition: Elimu Yetu

Au Kenya, la coalition nationale de l'éducation a permis à la société civile de participer aux processus de réforme de l'éducation, qui ont influencé la nouvelle législation et la nouvelle Constitution.

Contexte : L'éducation au Kenya

- Taux de scolarisation en primaire : 82 %
- Plus de 16 % des enfants d'âge primaire ne sont pas scolarisés.
- Le ratio élèves/enseignant se situe à 47 dans l'enseignement primaire, mais monte jusqu'à 100 dans les campagnes et les quartiers défavorisés.
- Les dépenses publiques de l'éducation représentent 6,7 % du PIB et 17,2 % des dépenses totales de l'État.

Source : Institut des statistiques de l'UNESCO 2010 et Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011

La coalition Elimu Yetu (EYC) est réseau de groupes de la société civile œuvrant pour la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) au Kenya. Fondée en 1999, la coalition rassemble 76 organisations de la société civile qui luttent activement pour obtenir une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles du pays.

En 2009, l'entrée d'Elimu Yetu dans le programme du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF) s'est traduite par un appui financier qui a permis à la coalition de consolider ses campagnes de plaidoyer, notamment sur le terrain ; d'entreprendre des activités de suivi et d'analyse budgétaire ; d'exiger l'amélioration des mécanismes de financement ; et d'influencer la préparation de la Constitution ainsi que le projet de renouvellement de la politique nationale d'éducation et du cadre législatif. Grâce à ces initiatives, EYC est désormais considéré par le ministère de l'Éducation et les donateurs du pays comme un partenaire crédible pour représenter la société civile dans le dialogue sur la politique du secteur éducatif et les processus de planification de l'éducation. La coalition est représentée dans les comités d'examen du gouvernement et des donateurs et dans des groupes de travail techniques.

L'action de la coalition

En 2008, après la période de violences post-électorales, le gouvernement kényan a entrepris de préparer une nouvelle Constitution. Un premier projet a été communiqué à plusieurs parties prenantes, dont Elimu Yetu. Dans le cadre de ce processus d'élaboration de la Constitution, la coalition a mis en place une équipe technique d'experts composée de consultants, d'acteurs de la société civile, de conseillers juridiques et de plusieurs défenseurs de l'éducation afin d'examiner le projet et de présenter ses recommandations concernant l'éducation. Parallèlement, Elimu Yetu mobilisait ses membres aux quatre coins du pays pour qu'ils organisent des campagnes, exercent des pressions sur leurs parlementaires et mobilisent les médias pour faire entendre la voix de la société civile.

La version finale du projet de Constitution qui a été présentée à la population pour approbation tient compte de plus de 60 % des recommandations d'EYC et reflète avec exactitude les points de vue de la société civile. Par un référendum constitutionnel le 4 août 2010, la nouvelle Constitution a été adoptée par 67 % de la population du Kenya.

La rénovation de la Constitution a entraîné une révision du cadre politique et législatif du secteur de l'éducation au Kenya. La loi de 1968 sur l'éducation était largement dépassée et pendant longtemps, l'éducation a été régie par un ensemble de réglementations et de décrets hétérogènes. Pourtant, une éducation de qualité a besoin de s'appuyer sur une bonne législation. C'est pourquoi EYC a entrepris d'accélérer l'abrogation de l'ancienne législation, en encourageant les autorités à élaborer une politique complète de l'éducation nationale et une loi éducative afin que la réforme législative accompagne le processus constitutionnel en cours. En collaboration avec les réseaux éducatifs des comtés, EYC a produit une loi alternative sur l'éducation et un projet de cadre politique en vue d'influencer la réforme conduite par le ministère de l'Éducation. Ces documents contenaient des recommandations politiques fondées sur les perspectives de la société civile. Tout au long du processus, EYC a travaillé avec une large variété d'organisations de la société civile œuvrant pour la protection des droits économiques, sociaux et culturels.

Impact de l'action de la coalition

La nouvelle Constitution du Kenya affirme expressément le droit à une éducation de base gratuite et obligatoire. Cela veut dire que l'État a l'obligation de scolariser tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire jusqu'à la fin du cycle et d'assurer leur passage au niveau supérieur. La partie de la Constitution qui se réfère aux droits de l'éducation est un chapitre protégé, difficile à modifier par des amendements.

Elimu Yetu vérifie maintenant soigneusement que le droit à l'éducation de base est intégralement appliqué au Kenya conformément à la Constitution. La coalition collabore aussi avec les équipes techniques du ministère de l'Éducation pour finaliser la loi d'éducation et la politique nationale de l'éducation nouvellement décidées. EYC a prouvé qu'il occupait une place centrale dans le processus de réforme de l'éducation en garantissant la prise en compte réelle par le gouvernement des recommandations présentées par les organisations de la société civile.

Leçons à retenir :

1. La participation publique à tous les processus de développement et d'examen des politiques est fondamentale si l'on veut obtenir des résultats substantiels. En effet, la participation amène la population à accepter et à s'appropriier les résultats du processus, et assure leur pérennité.
2. La synergie entre les parties prenantes, acteurs étatiques ou non, est primordiale. Elle nécessite de la part de toutes les parties impliquées dans les consultations un esprit de coopération et de compréhension mutuelle excluant toute forme de compétition. Cependant, la société civile doit trouver le bon équilibre entre le maintien de ces relations et la préservation de son indépendance et de ses principes.
3. Il est indispensable aussi, pour garantir la qualité des résultats, d'impliquer des partenaires disposant d'une expertise reconnue des processus législatifs et politiques dans le domaine de l'éducation.

“ La population et les organisations civiles sont appelées à exiger du gouvernement qu'il rende compte de sa promesse concernant les droits à l'éducation. Cela stimule la vigilance de l'opinion qui suivra en détail les politiques et les plans du gouvernement et s'engagera activement en faveur de l'éducation. ”

Elimu Yetu



Coordonnées de la coalition

Elimu Yetu Coalition Kenya

Téléphone : +254 20 2446 669/+254 715 242 644

Email : elimuyetu@gmail.com

Site internet : <http://www.elimuyetu.net>

MOZAMBIQUE : Influencer les stratégies du secteur de l'éducation

Coalition: Movimento de Educação Para Todos (MEPT)

Au Mozambique, la coalition a permis à la société civile de devenir un partenaire majeur dans le dialogue sur l'éducation avec le gouvernement et les partenaires au développement.

Contexte : L'éducation au Mozambique

- 80 % des enfants d'âge scolaire sont inscrits à l'école primaire.
- 8 % des enfants d'âge primaire ne sont pas scolarisés.
- Le ratio élèves/enseignant est de 58 dans le primaire.
- Le taux de passage du primaire au secondaire s'élève à 57 %.
- 71,8 % des jeunes sont considérés comme alphabétisés.
- Les dépenses publiques de l'éducation représentent 5 % du PIB et 21 % des dépenses totales de l'État.

Source : Institut des statistiques de l'UNESCO 2010 et Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011

Movimento de Educação Para Todos (MEPT), fondé en 1999, œuvre au travers de ses 200 membres, en conduisant des recherches et en organisant des actions de plaidoyer ciblées vers le gouvernement, le secteur public et le privé dans le but de garantir l'accès de tous à une éducation publique inclusive de qualité. Au fil du temps, les relations de MEPT avec les autorités du pays et les donateurs se sont consolidées, avec pour conséquence une participation accrue de la société civile à la planification du secteur de l'éducation.

En 2009, MEPT a obtenu un financement du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF) en vue d'intensifier son plaidoyer pour une gestion équitable des ressources financières, une participation accrue des Conseils d'école aux décisions, et la prise en compte des contributions de la société civile dans le développement, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie nationale d'éducation. Ces fonds ont également aidé la coalition à influencer davantage sur les décisions du gouvernement concernant l'éducation de base de qualité pour tous.

La coalition représente la voix de la société civile dans les réunions annuelles d'examen sectoriel et les groupes de travail techniques. Le travail de plaidoyer de MEPT et de ses membres a eu un profond impact sur les plans de réduction de la pauvreté et les plans sectoriels de l'éducation ainsi que sur les décisions politiques au Mozambique. La coalition a contribué à l'amélioration du cadre politique de l'éducation et à sa mise en œuvre dans le pays.

L'action de la coalition

En 2005, une structure de dialogue a été établie entre le ministère de l'Éducation, les partenaires au développement et la société civile du Mozambique. L'acceptation des directives régissant les modalités des échanges entre les parties a permis à la société civile de devenir un partenaire respecté dans le dialogue sur l'éducation. Le mécanisme comportait deux grandes réunions annuelles. La première était destinée à établir une évaluation conjointe de la situation du secteur, et la seconde, à la fin de l'année, permettait d'évaluer les plans de l'année suivante et de contrôler leur cohérence avec le plan stratégique du secteur de l'éducation. MEPT assiste à ces deux rencontres annuelles. La coalition a également exercé une

forte influence sur les questions d'éducation traitées dans le plan d'action du Mozambique pour la réduction de la pauvreté, le PARRP. En participant aux réunions annuelles et aux groupes de travail techniques, les organisations de la société civile représentées par MEPT ont été pleinement intégrées aux processus de planification et de décision du secteur éducatif du Mozambique.

Pour la préparation du nouveau plan stratégique pour l'éducation (2012-2016), la coalition a usé de plusieurs méthodes différentes en vue de peser sur le gouvernement. Elle a participé à des groupes de travail thématiques établis par le ministère de l'Éducation. La société civile s'est particulièrement engagée dans les groupes chargés de l'éducation de base, de la formation des enseignants et de l'alphabétisation, où les organisations ont attiré l'attention de leurs collègues sur certains sujets en s'appuyant sur des recherches exhaustives.

MEPT a aussi participé en qualité de membre à part entière à des réunions décisionnelles, ce qui lui a permis de peser sur d'importantes décisions de stratégie éducative. Parallèlement, la société civile était invitée à présenter sa vision de la stratégie à l'occasion de rencontres nationales et dans les provinces. Une autre priorité de MEPT concernait la collaboration avec le ministère de l'Éducation pour développer les capacités et les connaissances des conseils locaux et des autorités communautaires, afin d'assurer la qualité de leur participation à l'élaboration des sections consacrées à l'éducation dans le plan d'action pour la réduction de la pauvreté.

Impact de l'action de la coalition

La participation de MEPT à la préparation de la nouvelle stratégie et son influence sur le plan d'action pour la réduction de la pauvreté ont été fructueuses. Par exemple, la réintroduction de l'enseignement préprimaire, défendue par MEPT depuis plusieurs années, est devenue prioritaire dans le nouveau plan stratégique de l'éducation.

Suite à l'engagement actif des organisations de la société civile de toutes les provinces du pays, le plan d'action pour la réduction de la pauvreté est centré sur l'éducation inclusive, la formation des enseignants, les matériels scolaires, les équipements pour les filles, la petite enfance et l'alphabétisation des adultes. Par ses efforts de plaidoyer, MEPT a effectivement contribué à l'amélioration du cadre de la politique éducative du Mozambique. Elle continue à suivre la situation nationale et au niveau local pour s'assurer que les stratégies convenues sont mises en application.

Leçons à retenir :

1. Le fait de déterminer des directives communes régissant les interactions renforce l'influence de la société civile sur les décisions politiques et la planification stratégique du gouvernement.
1. Le plaidoyer doit être étayé par des recherches largement validées.
1. Le consensus entre les organisations de la société civile est indispensable pour un plaidoyer efficace autour des différents problèmes.

“La patience est essentielle, car les changements politiques et l'élaboration des stratégies gouvernementales demandent beaucoup de temps. Il faut parfois attendre la fin du mandat d'un gouvernement pour voir se concrétiser les changements souhaités.”

MEPT



Coordonnées de la coalition

Movimento de Educação Para Todos

Téléphone : +258 823936050

E-mail : meptcentral@mept.org.mz

Site internet : <http://www.mept.org.mz>

Coalitions financées par le CSEF

